

MAIRIE DE SOPPE-LE-BAS
1 rue de Guewenheim
68780 SOPPE-LE-BAS



Téléphone : 03 89 26 90 68
Mail : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net
Internet : www.soppe-le-bas.fr
Facebook : commune de Soppe le Bas

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : de 17 h à 19 h
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30
Vendredi : de 10 h à 12 h

**Permanence du maire et des adjoints
sur rendez-vous**

Dépôt légal : 1er février 2021

Directeur de publication : Jean-Julien WEISS

Imprimé par : Doller Graphiques

Ne pas jeter sur la voie publique

Soppe au fil de l'info !

n°1



*"Lorsqu'il neige avec quelle délicatesse le ciel se saisit du grand va et vient du monde
et le dispose dans une bulle silencieuse "*

Fabrizio Caramagna



Photo de Agnès PAPA Z

RAPPEL SECRETARIAT

Le couvre-feu ayant été avancé à 18h dans le Haut-Rhin la permanence du lundi se tient de 15h45 à 17h45

jusqu'à nouvel ordre



Espace France Services de Masevaux :
Le service public au cœur des territoires.
5 rue du Mal de Tassigny 68290 Masevaux-Niederbruck (Hôtel de Ville)
tél : 03 89 82 40 14
franceservices@masevaux.fr

Horaires:

Lundi	de 10h à 12h et de 15h à 17h
Mardi	de 10h à 12h et de 15h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h
Jeudi	de 10h à 12h et de 15h à 17h
Vendredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h
Samedi	de 9h à 12h



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

FRANCE SERVICES

**Proche de vous
au quotidien**

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Source du document : Préfecture

Documents d'urbanisme : LE POINT !

« P.O.S », « P.L.U.I », Où en sommes-nous ?



Depuis le 1^{er} Janvier 2021, le plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Soppe-le-Bas est caduc.

Les études relatives au nouveau document d'urbanisme (PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal) sont en cours de finalisation.

Un bulletin intercommunal spécifique consacré au PLUI et édité par la Communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) a été distribué dans vos boîtes aux lettres.

À cet effet, une enquête publique est diligentée par la CCVDS du 15 février au 19 mars 2021. Un commissaire enquêteur sera chargé de recueillir les remarques des citoyens sur les zonages proposés et consultables en ligne sur le site de la CCVDS « onglet urbanisme » ou en mairie de Soppe-le-Bas aux heures habituelles d'ouverture au public.

Dans l'attente de l'adoption de ce PLUI, nous sommes assujettis à présent au règlement national d'urbanisme (R.N.U).

Et ça change quoi pour les permis de construire ?

Le service instructeur du dossier reste le même : c'est la CCVDS

C'est le Maire de la commune qui délivre toujours le permis de construire... mais il doit recueillir l'avis conforme du Préfet au travers des services de la Direction Départementale des Territoires qui vérifient la conformité du dossier par rapport au RNU.

PETIT RAPPEL POUR LA COLLECTE DES SACS JAUNES



La collecte des sacs jaunes a lieu tous les 15 jours semaine B, à savoir :

14 janvier 28 janvier 11 février 25 février 11 mars 25 mars 8 avril 22 avril 6 mai 20 mai
3 juin 17 juin 1^{er} juillet 15 juillet 29 juillet 12 août 26 août 9 septembre 23 septembre
7 octobre 21 octobre 4 novembre 18 novembre 2 décembre 16 décembre 30 décembre.

Suite à la crise sanitaire, les sacs jaunes sont en libre-service dans un petit meuble devant la mairie.

DÉNEIGEMENT



L'hiver n'est pas fini !

Il ne faut pas oublier quelques règles pour que neige ne rime pas avec galère :
déneger les trottoirs, c'est de la responsabilité de chaque riverain, ne pas
stationner de véhicule pouvant entraver le passage du chasse-neige, recomman-
der aux enfants de ne pas faire de luge ou autres glissades sur la chaussée, et
enfin ... rester prudents et patients !



SNU

Vous avez entre 15 et 17 ans ? Vous souhaitez participer au Service national universel 2021 ?



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 avril.

Pour plus d'informations : <https://www.snu.gouv.fr/>



POINT INFOS JEUNES

Une réunion en visio sera prochainement programmée, invitant tous les jeunes ayant voulu être contactés suite à notre questionnaire.

Information pratique et utile :

Portail d'informations sur l'orientation, la formation, l'emploi, le logement et les études à l'étranger :

info-jeunes-grandest.fr



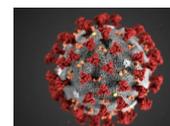
INFO VACCINATION

Un centre de vaccination Covid a ouvert ses portes à Cernay. Il se situe à l'Espace Grün

32 rue Georges Risler, 68700 Cernay
Tel: 09 70 81 81 61 pour prise de RDV

Horaires

Lundi 14h00 - 21h00 Mardi 14h00-20h00 Mercredi 14h00-20h00
Jeudi 09h00-12h00 et 13h00-21h00 Vendredi 13h00-21h00



ÉTAT CIVIL

Âge d'or

- Mme Bernadette WEISS le 18 janvier 2021 => 85 ans

PACS

- EHRET Marc et FAVEAUX Agathe le 29 janvier 2021

